



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

fermeture de classes

Question écrite n° 72266

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les vives préoccupations exprimées par l'équipe enseignante et les parents d'élèves du groupe scolaire Emile-Zola de Vaison-la-Romaine, dans le Vaucluse. Les décisions contenues dans la nouvelle carte scolaire pour la prochaine rentrée, qui prévoient le gel de deux classes tant en maternelle qu'en primaire, sont d'autant plus inacceptables qu'elles seront préjudiciables à la qualité de l'enseignement dispensé. Ce gel augmentera la moyenne des élèves par classe. Or, l'égalité des chances dans le système scolaire nécessite la mise en place de classes à effectifs réduits permettant un rapport pédagogique de qualité entre l'enseignant et l'enfant. Une moyenne supérieure à vingt-huit élèves ne tend pas à ce résultat. La situation de cette école est de plus en plus préoccupante puisqu'une classe CLI, le poste de rééducateur et celui de psychologue ont, par le passé, déjà été supprimés. En conséquence il lui demande de bien vouloir lui indiquer, d'une part, sa position sur cet important dossier, et, de lui préciser, d'autre part, les mesures qu'il entend prendre, si l'hypothèse de ce gel devait se confirmer, pour garantir aux enfants un enseignement dans les meilleures conditions.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72266

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 janvier 2002, page 407